

Pour préparer l'analyse des résultats de l'application du SCoT des Territoires de l'Aube à six ans, le syndicat DEPART s'est engagé, dès l'approbation du document, dans la mise en place d'un **observatoire du SCoT**. Deux outils ont été développés :

- La publication d'un **Référentiel des Territoires** chaque année, et tout au long de la mise en œuvre du SCoT. Le Référentiel, à visée transversale, permet la mise à jour des principaux indicateurs issus du diagnostic initial du SCoT. Il met ainsi en lumière une évolution significative, une caractéristique de profil de territoire ou encore un constat permettant de souligner un phénomène marquant ou récent. Il se partage en deux formats : un 4 pages à l'échelle du SCoT, complété d'un recto-verso décliné à l'échelle de chacune des intercommunalités du périmètre.
- La réalisation d'un **Cahier thématique** de l'observatoire dédié au foncier économique avec un premier numéro paru en 2022 et réactualisé cette année, à partir d'un inventaire des Zones d'Activité Economique. Ce travail mené en partenariat avec la DDT de l'Aube se compose de fiches à l'échelle des EPCI membres du syndicat et d'un feuillet général à l'échelle du SCoT.

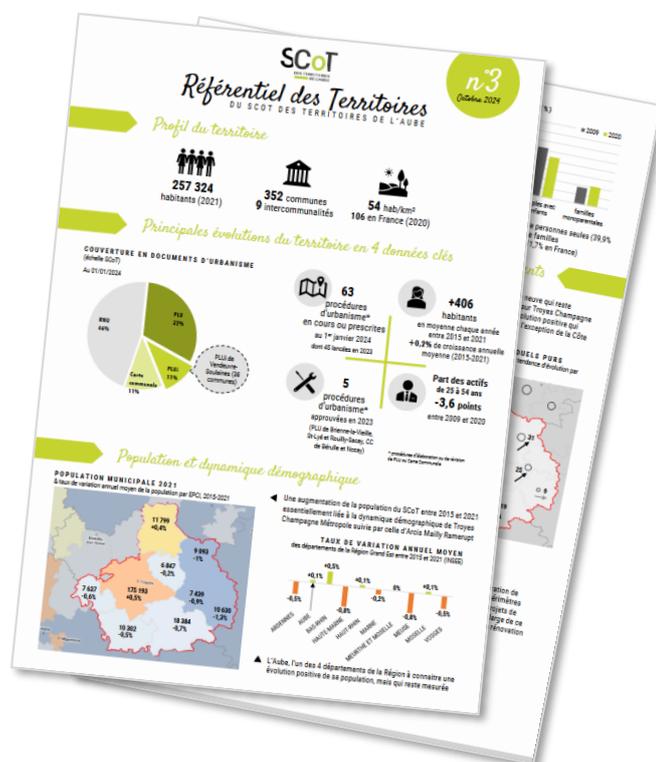


Publication du 3^e numéro du Référentiel des Territoires de l'Aube

Au programme de ce nouveau numéro annuel, **quelques chiffres-clés** à retenir à l'échelle du SCoT :

- 63 procédures d'urbanisme en cours ou prescrites,
- +0,1 à +0,2% de croissance démographique annuelle,
- 2,1 personnes par ménage en moyenne,
- 9,2% de taux de vacance dans le parc de logements,
- 6 OPAH en cours ou en projet dans les territoires,
- 69,8% des actifs occupés de plus de 15 ans travaillent hors de leur commune de résidence,
- 6 communes labellisées Petites Cités de Caractère,
- 33,3% d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie (soit l'objectif national à 2030 déjà atteint).

Le Référentiel des Territoires a été diffusé à l'ensemble des communes et des EPCI du SCoT, ainsi qu'aux délégués syndicaux et aux partenaires.



Retrouvez le Référentiel n°3
 en ligne sur notre site !



Le foncier économique à la loupe



Dans ce 2^e numéro du Cahier de l'économie, le travail d'actualisation réalisé à partir d'entretiens avec les différentes intercommunalités, de traitements cartographiques et statistiques et de vérifications sur le terrain a permis de mettre en évidence quelques grandes tendances pouvant être résumées comme suit :

- Une évolution des surfaces occupées au sein des ZAE, en progression d'une centaine d'hectares depuis 2022,
- Un potentiel d'accueil théorique encore important au sein des espaces dédiés, sans toutefois répondre à une disponibilité immédiate en raison d'un taux partiel de maîtrise foncière publique et de délais d'étude et de procédure nécessaires avant commercialisation,
- Des réflexions engagées sur l'optimisation du foncier (modèle de développement plus sobre, mutualisation des espaces, des services et des ressources...),
- Une attention croissante portée aux secteurs de friches, aux sites potentiels de reconquête ou de mutation vers d'autres usages voire de renaturation,
- Un questionnement de certains espaces vis à vis des enjeux environnementaux et une recherche de réorientation ou recomposition plus adaptée.

Le Cahier de l'économie, diffusé à l'ensemble des EPCI du SCoT, délégués syndicaux et partenaires, est également en ligne !



RNS 2025 : à vos agendas !

La Fédération nationale des SCoT organise les 19^e **Rencontres Nationales des SCoT les 19 et 20 juin 2025 à Arcachon**. Elles sont l'occasion de se retrouver, d'échanger et de débattre autour de thèmes de l'actualité du monde des SCoT.

Comme chaque année, le syndicat propose à quelques délégués de se joindre à l'équipe technique pour y participer.

DERNIÈRES PROCÉDURES D'URBANISME APPROUVÉES

RÉVISION :
PLU DE FONTVANNES 13/09/24

MODIFICATION SIMPLIFIÉE :
PLU DE LUSIGNY-SUR-BARSE 21/10/24 (MS4)